



CABINET UGUET SA
INGENIEURS CONSEILS

COMMUNE DE NERNIER

REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

8-3 ANNEXES SANITAIRES EAUX PLUVIALES

**TRAVAUX PUBLICS
VOIRIE
RESEAUX
AMENAGEMENT
URBANISME**

SA au capital de 40 000 €
RCS Thonon 409580461

ZAE de Findrol
74250 Fillinges

Tel : 04 50 36 26 51
Fax : 04 50 36 24 98

contact@uguet.fr

Note explicative



La présente note concerne la description des conditions actuelles d'évacuation des eaux pluviales de la commune et les projets à mettre en oeuvre pour satisfaire aux objectifs envisagés dans le cadre de la révision du PLU.

ARTICLE 1ER : GENERALITES

La commune de NERNIER est située en bordure du lac Léman entre Messery et Yvoire.

Le territoire est compris entre les altitudes 372 m (Lac Léman) et 420 m, limite Sud avec Messery.

L'évolution de la population sédentaire est la suivante :

1962	152 habitants
1968	144 habitants
1975	167 habitants
1982	205 habitants
1990	290 habitants
1999	361 habitants
2004	500 habitants (population « réelle » estimée)

A l'objectif du PLU, sur la base des projets immobiliers envisagés, des chiffres mentionnés dans diverses études de renforcement des réseaux, la population future est la suivante :

basse saison (sédentaires)	650 habitants
haute-saison (sédentaires + touristes)	750 habitants

La commune ne comprend pas d'industries. Sa vocation est essentiellement touristique avec de nombreuses résidences secondaires et des hôtels-restaurants.

ARTICLE 2 - SITUATION EXISTANTE

La compétence eaux pluviales est assurée par la commune de Nernier, sur l'ensemble de son territoire.

Deux types de problématiques causent des dysfonctionnements pour l'évacuation des eaux pluviales :

- Un réseau superficiel composé de ruisseau et de fossé saturés en forte pluie du fait de leur faible pente notamment le long de la route de Messery-Nernier, de leur bassin versant important (ruisseaux en provenance de l'écluse et Marcille) et de leur busage ponctuel sous-dimensionné.
- Un contexte hydrologique de la commune qui d'après sa topographie générale se situe dans une dépression naturelle, délimitée entre Messery et Yvoire, qui favorise les apports.
- Un réseau souterrain ne permettant pas le raccordement de toutes les parcelles construites et dont les rejets sont plus ou moins maîtrisés.